

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1419 23/11/1953

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
23 novembre 1953

Numéro JO
n° 14 du 01/12/1953

Date du numéro
1 décembre 1953

TEXTE INTÉGRAL

L'adjudant-chef d'infanterie coloniale Artiguelongue (Roger), désigné pour servir « hors cadre » en Côte Française des Somalis, débarqué à Djibouti le 11 novembre 1953, est mis à la disposition du Commandant de Cercle de Dikhil pour remplir les fonctions de chef de poste d'Afambo, à compter du 1er décembre 1953, remplacement en de l'adjudant Le Clech. L'adjudant Le Clech (Yves) prendra, même pour compter de cette date, les fonctions de chef de poste de Yoboki.